



Commune de BALGAU

Département du Haut-Rhin

Compte-rendu du Conseil Municipal du 17 octobre 2019

Nombre de conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 11

Sous la présidence de Monsieur ENGASSER Pierre, Maire.

Présents : ROUX Christophe, BIXEL Chantal, FULHABER Bernard, FURSTOSS Marcel, BIXEL-BONJEAN Mélanie (arrivée à 20h20), JECKER Raphaël, WALTER Valérie, SCHERRER Dominique, KELLER Claude, BRENDLE Marie-Paule.

Ont donné procuration :

- MININGER Patrice donne procuration à SCHERRER Dominique

Absent non excusé : /

Absent excusé et non représenté : KURY David, FOURNEL Anne, EGLER Sébastien

Secrétaire de séance : Laura HECK

Ordre du jour

0. Approbation du procès-verbal du 19 septembre 2019

1. Rapport d'activité de la Communauté de Communes du Pays Rhin Brisach 2018

2. Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement pour 2018

3. Contrat d'assurance statutaire du personnel

4. Rétrocession pour voirie : fixation d'un tarif

5. Motion de soutien contre la fermeture de la Trésorerie de Neuf-Brisach

6. Divers

0. Approbation du PV de la séance du 19 septembre 2019

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 19 septembre 2019.

DEL2019-09-19/055 : Rapport d'activité de la Communauté de Communes du Pays Rhin Brisach 2018

Conformément à l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de la Communauté de Communes.

Ce rapport ne faisant l'objet d'aucune observation, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des présents, le rapport d'activités 2018 de l'intercommunalité.

DEL2019-09-19/056 : Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement pour 2018

Monsieur le Maire, conformément à la loi du 02 février 1995 et en application du décret n° 95-635 du 06 mai 1995 soumet au conseil le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement établi par la Communauté de communes pour l'année 2018.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des présents, le rapport présenté.

DEL2019-09-19/057 : Contrat d'assurance statutaire du personnel

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 25 février 2019, la commune a décidé de participer à la consultation effectué par le Centre de Gestion du Haut-Rhin quant aux assurances statutaires.

M. le Maire présente le tableau comparatif entre notre contrat actuel et celui du Centre de Gestion :

CONTRAT ACTUEL	CONTRAT PROPOSÉ PAR SOFAXIS
Maladie ordinaire 10 jours de franchise	
Agents CNRACL	
4.36 %	5.20 %
Agents IRCANTEC	
1 %	1 %

Considérant le taux actuel de cotisation dont dispose la commune et les taux importants proposés à l'issue de cette consultation

Considérant également que le contrat ne sera échu qu'en décembre 2021

Le Conseil décide, à l'unanimité des présents, de ne pas adhérer au contrat de groupe du Centre de Gestion.

DEL2019-09-19/058 : Rétrocession pour voirie : fixation d'un tarif

Par délibération du 12 février 2018, le Conseil a fixé un tarif de vente de parcelles relevant du domaine privé communal. Mais à ce jour, considérant que les rétrocessions gratuites au titre d'un alignement ne sont plus autorisées, aucun tarif maximum n'a été validé par le Conseil en cas de rétrocession d'un particulier à la commune.

Aussi, la commission voirie propose de fixer le montant à 2 500 € l'are lorsque sa surface est inférieur à 1 are et au prix du terrain constructible si sa contenance est égale ou supérieure à 1 are. Cette réflexion s'impose en effet dans le cas de rétrocession pour les travaux rue de Fessenheim.

Le Conseil décide, en l'absence de courrier écrit du propriétaire, de surseoir sa décision à la prochaine séance.

DEL2019-09-19/059 : Motion de soutien contre la fermeture de la Trésorerie de Neuf-Brisach

Inscrit dans une démarche de réorganisation des services des finances publiques, le Centre des Finances Publiques de Neuf-Brisach est appelé à fermer, ainsi la gestion financière et comptable de l'ensemble des 29 communes dépendant de la Trésorerie de Neuf-Brisach serait donc transférée à Colmar.

Cette décision, si elle devait se confirmer, pénaliserait ses administrés, notamment vis-à-vis des personnes âgées ou ayant des difficultés à se déplacer, et tous les organismes publics du secteur.

Le Centre des Finances Publiques de Neuf-Brisach est garant d'un service public de qualité et de proximité.

La notion de proximité disparaîtrait alors que l'on sait que la relation humaine est nécessaire et précieuse dans ce type de service public. Sans parler des conséquences pour les agents concernés.

Aussi, à travers cette motion, le Conseil Municipal émet un avis défavorable au projet de fermeture de la Trésorerie de Neuf-Brisach, sollicite le maintien de la structure ainsi que du personnel concerné.

DIVERS

- Restructuration de la Mairie

Christophe ROUX, 1^{er} Adjoint en charge des finances, informe que suite à une réunion avec Mme Veillard, Responsable du Centre des Finances Publiques, des décisions devront être prises quant au prêt en cours pour le projet de restructuration et donc de fait, sur le maintien ou non de la décision prise lors de la dernière séance.

Le Conseil prend acte.

- Devis signalisation

Bernard FULHABER, Adjoint, présente au Conseil les devis pour la mise en place de signalisation verticale et horizontale à divers endroits de la commune, et plus particulièrement pour le projet de sécurisation de l'entrée Est en venant de Namsheim.

Après en avoir délibéré, le conseil décide de suivre l'avis de la commission et de valider le devis de MSR.

- Devis paysagistes

Christophe ROUX, 1^{er} Adjoint, Responsable du Conseil Municipal Junior, informe le Conseil que des devis ont été établis pour le projet du Conseil Municipal Junior, à savoir un cheminement piétonnier au plateau sportif et en variante, le retrait du macadam entre le

terrain de foot et de handball pour permettre un meilleur entretien. Les deux devis sont approximativement identiques au niveau du montant total - environ 40 000 € variante incluse – et 24 000 € uniquement pour le chemin.

Après discussion, le Conseil ne statue pas sur ce sujet, les montants étant trop importants.

- **Manifestation sur voie publique**

M. le Maire rappelle qu'une date a été fixée pour manifester contre le projet d'axe routier : samedi 23 novembre. Une marche sera organisée entre les Mairies de Fessenheim et Balgau. Notre territoire se situant en zone gendarmerie, la déclaration doit être déposée en Mairie, pour autorisation du Maire.

Le Conseil indique que c'est au collectif de faire ces déclarations et non la commune.

- **Information DIA**

M. le Maire rappelle que le Conseil a statué sur le droit de préemption concernant la vente FESSLER / DUSSEL lors de la dernière séance. Or, une nouvelle DIA a été adressée en Mairie suite à un changement de bornage mais ne modifiant pas les surfaces. Cette dernière a donc été signée par le Maire afin que les intéressés puissent procéder à la signature de l'acte.

- **Tour de table**

- Bernard FULHABER informe que la commission bâtiment-voirie propose faire passer une niveleuse sur le parking à côté de l'Église et y mettre du gravier pour faire « place propre ». La commission a également proposé de mettre le hangar à disposition du Foyer Club pour y stocker son matériel, en attendant qu'on en fasse quelque chose. Plusieurs élus estiment que le hangar a été acquis pour la commune et non pour les associations.

- M. le Maire informe le Conseil de la présence d'oiseaux rares protégés sur notre territoire par un comptage important. De plus, l'étude faune-flore sur la zone EcoRhéna touche à sa fin, la Communauté de Communes devrait avoir les résultats.

En ce qui concerne le PLUi, le Conseil Communautaire aurait dû statuer sur ce sujet le 14 octobre mais une réunion spécifique sur ce point est prévue le 28 octobre.

- Mélanie BIXEL-BONJEAN informe qu'un bloc béton sans panneau se trouve le long de la piste cyclable et le panneau « JK automobile » est couché dans les ronces.
- Dominique SCHERRER indique que malgré la livraison du gravier pour le cimetière, il n'y en a déjà presque plus. En effet, une nouvelle livraison va arriver.
- Claude KELLER souligne la bonne initiative des barrières au droit des parkings du cimetière.

La séance est levée à 22h00.